



La ville de Villemomble

Recrute un

Chargé d'opérations (H/F)

Cadre d'emploi des techniciens

Au sein de la Direction des Services Techniques et sous l'autorité du directeur du patrimoine bâti, vous aurez pour missions principales (non exhaustives) :

- ✚ Conduire une analyse des besoins de la collectivité en matière de construction et d'entretien
- ✚ Piloter les études d'opportunité et de faisabilité
- ✚ Définir les besoins programmatiques en concertation avec l'ensemble des parties prenantes
- ✚ Assurer la coordination des différents acteurs jusqu'au parfait achèvement de l'opération
- ✚ Planifier l'ensemble des interventions en lien avec les services concernés et acteurs de terrain en les sensibilisant aux contraintes et difficultés techniques
- ✚ Piloter la production et la supervision de l'ensemble des phases des projets
- ✚ Suivre les éléments contractuels, techniques et administratifs d'opérations de construction
- ✚ Rédiger les offres et avenants aux contrats
- ✚ Contrôler l'exécution des travaux en lien avec une maîtrise d'œuvre
- ✚ Contrôler l'application des règles de sécurité et d'accessibilité
- ✚ Contrôler le respect des coûts, de la qualité et des délais
- ✚ Organiser la concertation et la communication du projet
- ✚ Elaborer, suivre et contrôler le budget
- ✚ Planifier les besoins patrimoniaux

Profil et compétences :

- ✚ Etre autonome et savoir travailler en équipe
- ✚ Avoir une bonne aisance rédactionnelle et relationnelle
- ✚ Connaître les acteurs publics et privés de la construction et de l'aménagement (loi MOP)
- ✚ Connaître les dispositifs réglementaires spécifiques (ERP, droit de l'urbanisme, rénovation, réhabilitation, accessibilité PMR, sécurité incendie...)
- ✚ Maîtriser les procédures administratives, réglementaires et des marchés publics
- ✚ Maîtriser le fonctionnement et l'organisation des collectivités territoriales
- ✚ Connaître les méthodes d'organisation de chantier
- ✚ Avoir des notions en techniques de construction (tous corps d'état)
- ✚ Savoir analyser les audits et les diagnostics réglementaires

Rémunération et complément d'information :

- ✚ Rémunération statutaire
- ✚ Régime indemnitaire et CIA
- ✚ Prime de fin d'année
- ✚ Restauration municipale
- ✚ 25 congés annuels et 11 ARTT

Adresser votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou par courrier à

Monsieur le Maire de Villemomble – service recrutement

13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sur le site www.villemomble.fr rubrique « la ville recrute »